

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 12 juillet 2004
(convocation du 28 juin 2004)

Aujourd'hui Lundi Douze Juillet Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise,
M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette,
M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max,
M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre,
M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques,
Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel,
Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée,
M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel,
Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique,
Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude,
M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel,
M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain,
M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel,
M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier,
M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain
M. BANNEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
Mme CASTANET Anne à Mme CAZALET Anne-Marie
M. CASTEL à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CAZENAVE Charles à Mme DARCHE Michelle
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU (jusqu'à 10 h 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge

Mme ISTE Michèle à M. CORDOBA Aimé
M. JUNCA Bernard à M. DAVID J. Louis (à partir de 11 h 45)
Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère
M. LABARDIN Michel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à M. NEUVILLE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. MILLET Thierry
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. PONS Henri à Mme PUJO Colette (à partir de 11 h 45)
M. QUANCARD Joël à Mme FAYET Véronique
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET à M. GUILLEMOTEAU (à compter de 10 h 30)
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Recherche d'un conseil fiscal - Lancement d'une consultation - Adoption.

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences et de sa gestion quotidienne, la Communauté Urbaine est de plus en plus souvent confrontée à des problématiques fiscales qui peuvent nécessiter la recherche d'avis d'experts, à titre d'aide à la décision, dans des domaines touchant plus particulièrement à la taxe professionnelle, aux autres taxes directes locales, à l'impôt sur les sociétés, à la TVA, aux taxes d'urbanisme, etc ...

Les décisions à prendre par notre Etablissement dans ces domaines à la complexité croissante devant être sécurisées au plan juridique et fiscal, il apparaît aujourd'hui opportun que notre Etablissement Public se dote d'un Conseil Fiscal pour des missions ayant trait à :

- 1 – la résolution de questions fiscales ponctuelles dans le cadre de problématiques budgétaires liées à l'exercice de ses compétences ;
- 2 – l'assistance au montage financier et au suivi d'opérations sur leur dimension fiscale ;
- 3 – un conseil sur des thématiques nécessitant des analyses juridiques et fiscales approfondies liées notamment aux démarches engagées par la Communauté ou à des évolutions législatives et réglementaires.

Dans ce but, la Communauté souhaite lancer une consultation en vue de la passation d'un marché qui serait tarifié forfaitairement pour :

- 10 sollicitations mensuelles maximum liées à des questions ponctuelles relevant des axes 1 et 2 de la mission ;
- 5 études dans le cadre de problématiques fiscales complexes relevant de l'axe 3 de la mission.

Au-delà, les prestations seraient facturées par application d'un tarif horaire à fixer par les candidats dans leur offre.

Dans cette perspective, les services communautaires ont mis au point un dossier de consultation des entreprises donnant lieu à publicité au niveau national, sous la forme d'un appel d'offre selon la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics du 7 janvier 2004.

La durée du marché serait de 12 mois à compter de sa signature.

La dépense correspondant à cette prestation est estimée à 49.000 € HT.

En conséquence, au regard de l'ensemble des éléments ci-dessus exposés, il vous est demandé si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **entériner** le dossier de consultation établi en vue de la recherche d'un conseil fiscal dans le cadre ci-dessus décrit ;
- **autoriser** Monsieur le Président à :
 - **signer** le marché à intervenir avec le prestataire qui aura émis la proposition la mieux disante, en réponse au marché lancé selon la procédure adaptée en application notamment de l'article 28 du code des marchés publics,
 - **signer** tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **décider** d'imputer la dépense correspondante au chapitre 011, article 6226, sous-fonction 0200 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 12 juillet 2004,

Pour expédition conforme,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
22 JUILLET 2004

M. ALAIN JUPPE

